

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMMISSION DES ÉTUDES

PROCÈS-VERBAL de la deux cent soixantième réunion de la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais tenue le jeudi 1^{er} novembre 2007 à 11 h 45, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

Confirmé le 6 décembre 2007

Procès-verbal de la deux cent soixantième réunion de la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais tenue le jeudi 1^{er} novembre 2007 à 11 h 45, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BABINEAU, Patrice Chargé de cours – Département des sciences administratives	X (<i>arrive à 12 h 10</i>)	
BRUNETTE, Louise Directrice du Module des lettres	X (<i>arrive à 12 h 05</i>)	
CADIEUX, Samuel Étudiant – Bacc. en sciences sociales		X
CLÉMENT, David Étudiant – Bacc. en sciences sociales	X	
DESCHÊNES, François Doyen de la recherche	X	
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
GÉRIN, Marie Chargée de cours – Département de psychoéducation et de psychologie	X	
HURTUBISE, Denis Doyen des études	X	
LANARIS, Catherine Directrice – Module de l'éducation	X	
LÉVY MANGIN, Jean-Pierre Professeur – Département des sciences administratives		X
LOGRIPPO, Luigi Professeur – Responsable des programmes de deuxième cycle en informatique	X	
PÉRODEAU, Guilhème Professeure – Département de psychoéducation et de psychologie	X	
TREMBLAY, Alexandre Étudiant - Bacc. en sciences comptables		X
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
VILLEMAIRE, Jean-Rock Étudiant – Bacc. en sciences sociales		X

PRÉSENTABSENT**OBSERVATEUR RÉGULIER :**MANSEAU, André
Directeur - BLUM

X

SECRÉTAIRE :MAURICE, Luc
Secrétaire général

X

Le président de la Commission des études, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 11 h 55.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Catherine Lanaris, appuyée par monsieur David Clément, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la deux cent cinquante-neuvième réunion
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Projet de Critères d'embauche des professeurs pour l'année 2008-2009
- 4.- Projet de Politique et priorités globales relatives au perfectionnement, au sabbatique et au perfectionnement de courte durée pour l'année 2008-2009
- 5.- Projet de Politique générale de répartition des postes de professeur pour l'année 2008-2009
- 6.- Projet de modification aux conditions d'admission du programme de la maîtrise en sciences infirmières (3565)
- 7.- Cours s'échelonnant sur plus d'un trimestre – Rapport du doyen des études
- 8.- Projet de renouvellement du protocole d'entente régissant les modalités d'extension à l'Université du Québec en Outaouais du programme de maîtrise en développement régional de l'Université du Québec à Rimouski
- 9.- Consultation de la Commission des études relative au renouvellement de mandat du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
- 10.- Consultation de la Commission des études relative au renouvellement de mandat du doyen de la recherche
- 11.- Période d'information et question
- 12.- Prochaine assemblée
- 13.- Levée de l'assemblée

2.- Procès-verbal de la deux cent cinquante-neuvième réunion

2.1 Adoption

Sur proposition de madame Marie Gérin, appuyée par monsieur Luigi Logrippo, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la deux cent cinquante-neuvième réunion, sous réserve des modifications apportées en séance.

2.2 Affaires en découlant

Le recteur et le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informent les membres de la Commission des études qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la deux cent cinquante-neuvième réunion, les suites régulières ont été données.

Le secrétaire général confirme, qu'à la suite de la suggestion formulée dans ce sens par un membre lors de la dernière séance de la Commission des études, que le Secrétariat général va procéder à une conversion graduelle en fichier PDF des fichiers contenant les politiques et les règlements officiels de l'UQO.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche confirme que les politiques relatives à la recherche, qui avaient été traitées lors de la dernière réunion de la Commission des études, ont toutes été adoptées par le conseil d'administration.

3.- **Projet de Critères d'embauche des professeurs pour l'année 2008-2009**

Conformément à la clause 9,01 de la Convention collective intervenue entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche a consulté, au nom de la Commission des études, les assemblées départementales sur la reconduction en 2008-2009 des « Critères d'embauche des professeurs » adoptés par le conseil d'administration pour l'année 2007-2008.

Comme suite à cette consultation, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente aux membres de la Commission des études les avis des assemblées départementales, de même qu'un projet de résolution.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Catherine Lanaris, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 260-CE-1809 concernant le projet de Critères d'embauche des professeurs pour l'année 2008-2009, laquelle est jointe en appendice.

4.- **Projet de Politique et priorités globales relatives au perfectionnement, au sabbatique et au perfectionnement de courte durée pour l'année 2008-2009**

Conformément à la clause 14,01 de la Convention collective intervenue entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche a consulté, au nom de la Commission des études, les assemblées départementales sur la reconduction en 2008-2009 des « Politique et priorités globales relatives au perfectionnement, au sabbatique et au perfectionnement de courte durée » adoptées par le conseil d'administration pour l'année 2007-2008.

Comme suite à cette consultation, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente aux membres de la Commission des études les avis des assemblées départementales, de même qu'un projet de résolution.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur François Deschênes, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 260-CE-1810 concernant le projet de Politique et priorités globales relatives au perfectionnement, au sabbatique et au perfectionnement de courte durée pour l'année 2008-2009, laquelle est jointe en appendice.

5.- **Projet de Politique générale de répartition des postes de professeur pour l'année 2008-2009**

Conformément aux clauses 8,01 et 8,02 de la Convention collective intervenue entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche a consulté, au nom de la Commission des études, les départements sur la reconduction en 2008-2009 de la « Politique générale de répartition des postes de professeur » adoptée par le conseil d'administration pour l'année 2007-2008.

Comme suite à cette consultation, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente aux membres de la Commission des études les avis des départements ainsi qu'un projet de résolution.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Luigi Logrippo, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 260-CE-1811 concernant le projet de Politique générale de répartition des postes de professeur pour l'année 2008-2009, laquelle est jointe en appendice.

6.- **Projet de modification aux conditions d'admission du programme de la maîtrise en sciences infirmières (3565)**

Le doyen des études soumet à l'approbation de la Commission des études le projet de modification aux conditions d'admission du programme de la maîtrise en sciences infirmières (3565).

Le Comité de programme propose que les conditions d'admission à la maîtrise en sciences infirmières soient harmonisées avec celles qui prévalent dans les autres constituantes du réseau.

Le doyen des études va procéder à la vérification demandée concernant le libellé de la condition d'admission relative à la « connaissance suffisante d'une méthodologie de recherche pertinente de la statistique ».

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par madame Guilhème Pérodeau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 260-CE-1812 concernant le projet de modification aux conditions d'admission du programme de la maîtrise en sciences infirmières (3565), laquelle est jointe en appendice.

7.- **Cours s'échelonnant sur plus d'un trimestre – Rapport du doyen des études**

Le doyen des études commente un tableau faisant état de la liste des cours des 2^e et 3^e cycles pour lesquels une notation « R » est autorisée.

8.- **Projet de renouvellement du protocole d'entente régissant les modalités d'extension à l'Université du Québec en Outaouais du programme de maîtrise en développement régional de l'Université du Québec à Rimouski**

Le doyen des études soumet à l'approbation de la Commission des études le projet de renouvellement du protocole d'entente régissant les modalités d'extension à l'Université du Québec en Outaouais du programme de maîtrise en développement régional de l'Université du Québec à Rimouski.

Le protocole d'entente étant arrivé à échéance, il doit être renouvelé pour permettre à l'Université du Québec en Outaouais de continuer d'offrir à sa clientèle le programme de maîtrise en développement régional.

Un membre indique qu'il souhaiterait que l'UQO offre cette formation de façon autonome. Le doyen des études mentionne qu'un projet de maîtrise en développement, comportant un volet international et régional, est présentement à l'étude.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par madame Louise Brunette, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 260-CE-1813 concernant le projet de renouvellement du protocole d'entente régissant les modalités d'extension à l'Université du Québec en Outaouais du programme de maîtrise en développement régional de l'Université du Québec à Rimouski, laquelle est jointe en appendice.

9.- **Consultation de la Commission des études relative au renouvellement de mandat du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche**

Le recteur informe les membres que le mandat du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche vient à échéance le 31 mai 2008. Ce dernier souhaite voir son mandat renouvelé par le conseil d'administration.

Selon le règlement en vigueur, le secrétaire général consulte les instances appropriées et transmet le résultat de la consultation au recteur qui fait sa recommandation au conseil d'administration.

La Commission des études est invitée à se prononcer sur le renouvellement de mandat de monsieur Denis Dubé au poste de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

Avant d'inviter le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à quitter la séance pour le traitement du présent point, le recteur invite les membres à lui adresser, le cas échéant, les questions qu'ils souhaitent lui poser dans le cadre de la présente consultation.

Monsieur Denis Dubé quitte la séance.

Le recteur fait le point sur le processus de consultation actuellement en cours relatif au renouvellement de mandat du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. Il mentionne que le « Règlement concernant la consultation pour les postes de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, doyen des études et doyen de la recherche » prévoit, parmi les instances qui y sont mentionnées, que l'avis (favorable ou défavorable) de la Commission des études, à titre de « commission », est sollicité dans le cadre de ce renouvellement de mandat, ce qui constitue l'objet du présent point.

Le secrétaire général a complété le processus de consultation auprès des différentes catégories de personnel qui sont énumérées dans le règlement précité.

Le recteur souligne également que cet avis sera transmis au conseil d'administration, à la réunion du 17 novembre prochain, alors que le conseil sera invité, à la suite de la recommandation du recteur, à se prononcer sur le renouvellement de mandat du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

Le recteur réitère son enthousiasme à l'égard de la demande de renouvellement de mandat pour le poste de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de la part de son titulaire, monsieur Denis Dubé, et fait état, sommairement, des grandes réalisations de ce dernier durant son mandat précédent de même que des défis qui l'attendent.

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Catherine Lanaris, il est résolu à l'unanimité de décréter le huis clos pour la suite des discussions.

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par madame Louise Brunette, il est résolu à l'unanimité de lever le huis clos.

Le vote secret est demandé.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par monsieur François Deschênes, les membres conviennent à la majorité (pour : 7 – contre : 2) d'adopter la résolution 260-CE-1814 concernant la consultation de la Commission des études relative au renouvellement de mandat du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (**monsieur Denis Dubé**), laquelle est jointe en appendice.

Monsieur Denis Dubé reprend son siège.

Sa présence étant requise dans le cadre d'un cours, madame Guilhème Pérodeau est absente de la séance lors du traitement de ce point de même que lors du vote.

10.- **Consultation de la Commission des études relative au renouvellement de mandat du doyen de la recherche**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que le mandat du doyen de la recherche vient à échéance le 31 mai 2008 et que ce dernier souhaite voir son mandat renouvelé par le conseil d'administration.

La Commission des études est invitée à se prononcer sur le renouvellement de mandat de monsieur François Deschênes au poste de doyen de la recherche.

Avant d'inviter le doyen de la recherche à quitter la séance pour le traitement du présent point, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche invite les membres à lui adresser, le cas échéant, les questions qu'ils souhaitent lui poser dans le cadre de la présente consultation.

Monsieur François Deschênes quitte la séance.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche fait le point sur le processus de consultation actuellement en cours relatif au renouvellement de mandat du doyen de la recherche. Il mentionne que le « Règlement concernant la consultation pour les postes de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, doyen des études et doyen de la recherche » prévoit, parmi les instances qui y sont mentionnées, que l'avis (favorable ou défavorable) de la Commission des études, à titre de « commission », est sollicité dans le cadre de ce renouvellement de mandat, ce qui constitue l'objet du présent point.

Il fait état des réalisations et du parcours du titulaire du poste, monsieur François Deschênes, et confirme que c'est avec enthousiasme qu'il souhaite recommander le renouvellement de mandat du doyen de la recherche.

Sur proposition de madame Catherine Lanaris, appuyée par monsieur Denis Hurtubise, il est résolu à l'unanimité de décréter le huis clos pour la suite des discussions.

Sur proposition de madame Marie Gérin, appuyée par monsieur Denis Hurtubise, il est résolu à l'unanimité de lever le huis clos.

Des membres demandent à connaître les modalités qui déterminent la durée du mandat. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, qui se dit favorable à l'octroi d'un mandat d'une durée de cinq ans, confirme que cette décision, qui s'appuie sur le protocole de travail des cadres de l'Université et qui doit être recommandée en concertation avec la vice-rectrice à l'administration et aux ressources, constitue, ultimement, une prérogative du conseil d'administration.

Le vote secret est demandé.

Après délibérations, sur proposition de madame Catherine Lanaris, appuyée par monsieur Denis Hurtubise, les membres conviennent à la majorité (pour : 9 – contre : 1) d'adopter la résolution 260-CE-1815 concernant la consultation de la Commission des études relative au renouvellement de mandat du doyen de la recherche (**monsieur François Deschênes**), laquelle est jointe en appendice.

Monsieur François Deschênes reprend son siège.

11.- Période d'information et questions

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche rappelle aux membres que la Collation des grades a lieu le dimanche 4 novembre, au Hilton Lac-Leamy et que la participation s'annonce aussi bonne que les années précédentes. Seront décernés, à cette occasion, les prix d'excellence en recherche et en implication dans le milieu.

Il mentionne qu'un groupe d'experts de la CRÉPUQ a effectué, cette semaine, une visite dans le cadre de l'évaluation du projet de programme de maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers que l'UQO souhaite pouvoir implanter et que la rencontre s'est très bien déroulée.

Il fait le point sur la situation qui prévaut au Centre d'études universitaires des Laurentides (CEUL), à Saint-Jérôme, alors que plus de 600 étudiants y sont présentement inscrits. Il évoque les défis qui se profilent en ce qui concerne la présence de l'UQO à Saint-Jérôme, notamment celui relatif à l'érection d'un nouveau campus universitaire apte à accueillir les étudiants et les services universitaires.

À cet effet, il rappelle que le conseil d'administration de l'Université a donné toutes les autorisations requises au lancement du processus d'appel d'offres pour la construction d'un campus.

Il transmet à la commission ses inquiétudes quant au retard inhabituel observé pour certains programmes en regard des statistiques d'admission, en prévision du trimestre d'hiver 2007. Il fera rapport de cette situation à la prochaine réunion de la commission.

Un membre informe la commission que l'Association étudiante du module des sciences sociales s'est prononcée en faveur d'un vote de grève à exercer les 14, 15 et 16 novembre, pour dénoncer la décision gouvernementale relative au dégel des frais de scolarité. Il souligne que ce mouvement de grève ne vise que les activités du module des sciences sociales et il sollicite l'appui de la communauté universitaire au soutien de cette cause.

Le doyen de la recherche informe qu'une semaine de la recherche aura lieu dans la dernière semaine du mois de janvier 2008, en même temps que l'activité « portes ouvertes » de l'Université. Cette activité, une première pour l'UQO, vise à faire connaître les activités et les réalisations en lien avec la recherche à l'Université.

Le directeur du BLUM informe que l'on a procédé, récemment, à la signature d'une première cotutelle de thèse dans l'histoire de l'UQO, laquelle a été établie avec l'Université Marie Curie, à Paris.

Il mentionne qu'un nouveau contrat est intervenu entre l'UQO et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), relativement à la francisation des immigrants.

Il informe la commission que l'Université devrait procéder sous peu à l'embauche d'une personne ressource affectée au dossier de la valorisation de la recherche, dans la foulée de l'entente VALÉO, par laquelle l'UQO obtient, du ministère du Développement économique, Innovation et Exportation (MDEIE), une subvention d'une durée de trois ans qui permettra de financer cette embauche.


12.- Prochaine assemblée

Le recteur avise que la prochaine réunion de la commission, prévue pour le 13 décembre 2007, doit être ramenée une semaine plus tôt, soit le 6 décembre 2007, afin de permettre à la commission d'adopter, à temps, en prévision de l'Assemblée des gouverneurs qui se tient le 12 décembre 2007, la recommandation de diplomation provenant du registraire. Il explique que la recommandation de diplomation doit être soumise ultimement à l'approbation de l'Assemblée des gouverneurs avant de pouvoir procéder à l'émission des diplômes.

Le secrétaire général va effectuer rapidement un rappel « courriel » auprès des membres concernant ce changement de date.

13.- Levée de l'assemblée

Sur proposition de madame Catherine Lanaris, appuyée par monsieur Denis Hurtubise, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 13 h 15.



Le président



Le secrétaire